

honorables sénateurs. L'expression tout à fait remarquable de l'opinion publique lors des dernières élections a mis de côté toutes les chicanes, et, selon lui, le Sénat pourra le mieux se rendre utile en souscrivant aux désirs du peuple tels qu'exprimés par l'autre Chambre. Même si le Sénat est indépendant de l'expression du vote populaire, il n'y a pas de distinction entre lui et l'autre Assemblée législative qui puisse justifier qu'il adopte la position exaltée prise parfois par la Chambre des lords. L'expérience a montré que le Sénat devrait respecter l'opinion du peuple relativement à toutes les questions qui touchent son bien-être, et le gouvernement, qui en a fait l'expérience et qui a obtenu l'appui incontestable de l'opinion publique aux dernières élections, a un grand devoir public à accomplir. Sa majorité équivaut à tout l'appui obtenu par l'Opposition, et il est donc en mesure d'examiner pleinement et favorablement tout ce qui touche les questions importantes du jour. Pour sa part, et il est convaincu que c'est aussi l'avis d'autres membres de son parti, il est prêt à examiner avec toute la justice voulue n'importe quelle mesure que le gouvernement voudra bien présenter (*Bravo!*). Le gouvernement ne se heurtera pas à une opposition chauvine ou belliqueuse. Les membres de son parti aideront volontiers le gouvernement à mettre au point les mesures qui pourront être présentées au Sénat. Il ignore ce que ces mesures pourront contenir, et il n'y a pas grand-chose à ce sujet dans le discours. Cependant, les membres du parti au pouvoir ont déjà affirmé et répété à maintes reprises que, si le gouvernement antérieur était défait, comme il l'a été, ils apporteraient des changements importants et radicaux qui transformeraient presque entièrement le pays. Quant aux mesures mentionnées dans le discours, la plupart d'entre elles avaient déjà été proposées par le gouvernement antérieur. Il n'est nullement question de ces mesures radicales qui devaient être tellement avantageuses pour le pays. Avec ce qu'il pourrait qualifier de grande humilité, le gouvernement actuel n'a, à l'exception d'une très mince allusion à une seule question, rien annoncé que le gouvernement antérieur ne songeait à faire depuis deux ou trois ans. Il se demande bien si les membres du parti au pouvoir savaient quelle serait la politique de leur gouvernement quand ils se sont présentés devant leurs électeurs. On peut difficilement supposer qu'ils se seraient contentés des mesures proposées par le gouvernement antérieur. Les propos tenus par l'hon. ministre de la Justice sont bien différents de ce que le Premier ministre a déclaré dans la région la plus à l'Ouest. Il a dit que son gouvernement aurait la même politique que lorsqu'il siégeait du côté de l'Opposition. On aurait pu supposer que le gouvernement actuel démolirait tout ce qui a été fait depuis 1867 parce qu'il s'opposait à toutes les mesures gouvernementales quand il siégeait du côté de l'Opposition.

Son Honneur le PRÉSIDENT : À l'ordre! Il y a un étranger dans la salle.

La personne en question sort très rapidement, et l'hon. M. CAMPBELL continue en disant que, vu son comportement dans le passé, on aurait pu supposer que le

nouveau gouvernement abrogerait toutes les mesures, adoptées sous le gouvernement antérieur, qui constituent le fondement même du régime sous lequel nous vivons, parce qu'il voudrait recommencer en neuf. Il semble, de fait, que certaines choses que l'on jugeait réglées seront changées, mais il est heureux d'entendre que ce sera la politique annoncée par le ministre de la Justice dans la province de Québec qui sera appliquée. La situation se résume donc comme ceci : le parti au pouvoir est tout à fait d'accord pour adopter les mesures que le gouvernement antérieur voulait présenter et qu'il aurait certainement présentées de nouveau s'il était resté au pouvoir. Il est heureux de voir que l'accession au pouvoir a presque transformé le gouvernement actuel en un gouvernement conservateur ou, à tout le moins, de constater qu'il ne répugne pas à suivre la voie ouverte par les conservateurs ces dernières années, et il espère que cela sera heureux pour le pays, en ce sens que ces messieurs offriront une opposition plus raisonnable s'ils viennent un jour à perdre le pouvoir (*rires*). Ces messieurs comprendront maintenant la responsabilité qui leur incombe, et il espère pour sa part qu'ils ne l'oublieront jamais, qu'ils siègent du côté de l'Opposition ou de celui du gouvernement. La dernière partie du discours portait sur la politique d'immigration adoptée par le gouvernement antérieur, et il veut demander au sénateur qui siège de l'autre côté quelle est la nature des fonctions de celui qui a été nommé agent d'émigration en Angleterre pour le Canada. Est-il simplement agent d'immigration en Angleterre au nom du Canada ou bien a-t-il le droit de représenter le pays presque de la même façon qu'un ambassadeur du Portugal ou de la Belgique? Selon lui, si le gouvernement voulait faire une telle nomination, il aurait dû d'abord obtenir l'approbation du Parlement et, s'il faut en croire les propos et le comportement de l'homme en question, il est beaucoup plus qu'un agent d'émigration pour le Canada. Il (M. Campbell) n'est pas d'accord sur le choix du gouvernement et il pense que le comportement de l'agent en question justifie sa réticence. C'est peut-être une excellente chose que quelqu'un en Angleterre agisse comme ambassadeur du Canada à St. James, de la même façon que l'ambassadeur des États-Unis. Ce serait avantageux du point de vue social et il y aurait alors un représentant du Canada à qui les Canadiens pourraient s'adresser et qui servirait en quelque sorte de garantie que les Canadiens pourront s'introduire dans les cercles officiels ou avoir accès aux hauts fonctionnaires. À d'autres points de vue, il serait très souhaitable d'avoir un tel représentant parce que cela nous permettrait d'entretenir des rapports sociaux avec le gouvernement impérial, mais ce représentant devrait être quelqu'un qui connaisse bien tous les besoins du Canada et qui a des connaissances exactes sur tous les aspects de la question. Il serait très utile qu'il ait la confiance des capitalistes d'Angleterre et du gouvernement impérial et qu'il puisse nous fournir des renseignements sûrs. Cependant, à son avis, ce n'est pas le cas de celui qui a été envoyé en Angleterre comme agent d'émigration, ou quel que soit son titre, puisqu'il s'est permis de se moquer de façon très grossière de M. Disraeli, Premier ministre actuel de la mère patrie, qu'il a appelé « Penang